

Qu'est-ce que la mobilité sociale?

Introduction:

Pour étudier des phénomènes sociologiques, on peut scinder la société en plusieurs groupes : classes sociales, catégories socioprofessionnelles ou autres formes d'ensembles liés à l'âge, au genre, etc. Ces groupes déterminent la position sociale des individus qui les composent, en fonction de leurs revenus, de leur capital culturel, social ou symbolique, et ce indépendamment de leur conscience ou non d'appartenir à leur groupe de référence. La constitution de ces groupes n'est pas figée : il arrive que certains individus, au cours de leur vie, voient leur position sociale se modifier. C'est ce que nous allons analyser ici : quelle est la proportion d'individus qui passent d'un groupe social à un autre et comment cela se produit-il ?

En sociologie, on nomme ces évolutions « mobilité sociale », par opposition par exemple à la mobilité géographique qui désigne les mouvements de lieux des populations.

En nous appuyant en particulier sur des exemples issus du cas français, nous montrerons quels sont les grands instruments de mesure de la mobilité sociale, puis nous décrirons la réalité complexe des variables qui jouent sur cette mobilité.

- les tables de mobilité : présentation et application au cas français
- a. Des outils de mesure de la mobilité sociale : les tables de recrutement et de destinée et leurs limites



Mobilité sociale :

La mobilité sociale est le passage d'individus ou de groupes d'individus d'une catégorie sociale à une autre.

Une **table de mobilité** est un outil statistique qui se base sur un échantillon représentatif de personnes pour observer les tendances de mobilité dans une société. Chaque personne y est caractérisée par sa PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle).

La table permet de voir la proportion d'individus qui appartiennent à la même catégorie que leurs parents (en fonction, traditionnellement, de la profession de leur père) et la proportion de ceux qui ont au contraire connu une forme de mobilité.



Les PCS sont au nombre de huit :

- o agriculteur·rice·s exploitant·e·s;
- artisan·e·s, commerçant·e·s et chef·fe·s d'entreprise ;
- o cadres et professions intellectuelles supérieures ;
- professions intermédiaires;
- o employé·e·s;
- o ouvrier·ère·s;
- o retraité·e·s;
- o sans activité professionnelle.



Il existe deux types de tables de mobilités : les **tables de destinées**, et les **tables de recrutement**.

1 Table de destinée

La table de mobilité ci-dessous est une table de destinée : elle permet d'observer et d'évaluer le devenir des individus.



- Le tableau reprend les six PCS correspondant à la population active.
- La première colonne indique la PCS des fils, la première ligne celle des pères.
- La lecture du tableau s'effectue en lignes.

Table de destinée		PCS du fils							
		agriculteurs	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	cadres, professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	total	
		25	8	9	19	7	32	100	
PCS du père	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1	20	22	23	10	24	100	
		1	8	46	26	9	10	100	
		1	8	25	31	12	23	100	
		1	7	16	26	17	33	100	
		1	7	9	23	12	48	100	

C SCHOOLMOUV Source : Insee, données 2015, hommes agés de 30 à 59 ans



On lira par exemple que sur 100 hommes dont le père était agriculteur, 32 sont devenus ouvriers. Selon cette table de destinée, on apprend également que sur 100 hommes dont le père appartenait à la PCS « professions intermédiaires », 8 sont devenus artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

2 Table de recrutement

Le second type de table est une table de recrutement : elle permet d'illustrer l'origine des personnes actives qui appartiennent à une catégorie sociale particulière.



- Le tableau reprend les six PCS correspondant à la population active.
- La première colonne indique la PCS des fils, la première ligne celle des pères.
- La lecture du tableau s'effectue cette fois en colonnes.

table de recrutement (%)		PCS du fils							
		agriculteurs	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	cadres, professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers		
	agriculteurs	84	9	5	6	7	10		
PCS du père	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	4	29	16	12	10	14		
	cadres, professions intellectuelles supérieures	1	13	30	13	11	14		
	professions intermédiaires	3	12	20	19	15	14		
	employés	2	7	9	11	14	9		
	ouvriers	6	43	20	39	43	39		
total		100	100	100	100	100	100		

C SCHOOLMOUV Source : Insee, données 2015, hommes agés de 30 à 59 ans



Le 43 de la colonne « employés » signifie par exemple que $43\,\%$ des employés ont un père ouvrier.

On peut aussi le dire de la façon suivante : les employés sont recrutés à $43\,\%$ dans la population ayant un père ouvrier.

→ C'est pourquoi on parle de « tables de recrutement ».

Les tables de mobilité permettent donc d'avoir une photographie de la mobilité sociale d'une société à un instant précis. Grâce à l'élaboration de tables à des périodes différentes, on peut se rendre compte des évolutions qui ont eu lieu dans la société.



Ces outils (table de destinée, table de recrutement) posent cependant plusieurs problèmes.

- Ils ne prennent pas en compte les évolutions récentes dans les parcours de vie : de nos jours, peu de personnes gardent le même emploi durant toute leur vie active. On peut changer de métier ou même de secteur, et ce plusieurs fois au cours d'une vie professionnelle.
- Les PCS sont des catégories larges et qui ne présentent pas une homogénéité parfaite. Il serait plus pertinent de travailler avec le niveau détaillé des PCS. En effet, un fils d'ouvrier non qualifié qui devient ouvrier qualifié est en situation de mobilité sociale, mais cela n'est pas visible avec le niveau agrégé des PCS.
- Les tables de mobilité sont traditionnellement basées sur la PCS des hommes, en particulier du père, car, longtemps, une part importante des femmes n'exerçait pas de profession rémunérée. Jusqu'ici, les données étaient donc partielles. Mais en 2015 paraissent les premières tables de mobilité mère/fille et père/fille. Elles permettent désormais d'enrichir l'analyse des trajectoires des hommes et des femmes par rapport à leurs deux parents. Mais de façon générale plusieurs outils statistiques continuent à s'appuyer principalement sur la profession de « l'homme du foyer », qui serait supposée la plus représentative du statut social du foyer, invisibilisant non seulement les femmes, mais aussi les couples homoparentaux.
- Enfin, les tables de mobilité ne donnent pas à voir la perception qu'ont les individus de leur réussite sociale ou de leur place dans la hiérarchie sociale.
 L'Insee a introduit en 2003, une variable de mobilité dite « subjective » demandant aux enquêtés de comparer leur situation professionnelle actuelle à celle de leur père. On peut alors observer un léger décalage, car un quart des personnes qui se sentent déclassées appartiennent en fait à la même PCS que leur père. C'est en particulier vrai chez les cadres fils de cadres, du fait d'un « effet plafond ».

Plus largement, dans leur appréciation subjective, les individus font aussi une appréciation globale tenant compte d'un grand nombre de critères autre que

leur PCS (niveau de diplôme, autonomie et responsabilité dans le travail, stabilité de l'emploi, cadre de vie, situation de leur conjoint...).

Toutes les sociétés humaines ne sont pas mobiles. On appelle le contraire de la mobilité la **rigidité sociale**. Les sociétés traditionnelles avaient tendance à être très rigides, comme le système de castes en Inde ou les ordres sous l'Ancien Régime, qui imposaient une catégorie sociale aux individus dès leur naissance (noblesse ou tiers-état). Dans le cas de l'Ancien Régime, le statut social était alors héréditaire et il n'y avait aucune mobilité.



Rigidité sociale :

La rigidité sociale qualifie une situation dans laquelle un individu occupe systématiquement la même situation que ses parents.

Avec l'avènement de la démocratie et la révolution industrielle, la transmission héréditaire du statut social a été abolie et une égalité de droits a été imposée. Désormais, le statut social est quelque chose qui s'acquiert, même si, en réalité, une part d'hérédité subsiste. C'est ce que nous allons maintenant étudier en nous intéressant à ce qui se passe sur le territoire français.



Les tables de mobilité, des outils d'observation de la reproduction sociale en France



L'analyse des tables de mobilité aide à déterminer si la société française est plutôt **mobile** ou plutôt **rigide**.

Globalement, on observe davantage de rigidité sociale aujourd'hui que durant les Trente Glorieuses, par exemple, même si des mobilités subsistent malgré tout.

Les Trente Glorieuses constituent une période très prospère au cours de laquelle les niveaux de vie se sont accrus et les conditions d'accès aux

SchoolMouv.fr SchoolMouv : Cours en ligne pour le collège et le lycée 6 sur 16

études facilitées. Le quasi plein emploi permettait aux actif·ve·s d'accéder à une situation professionnelle stable et d'évoluer sur leur poste.

→ Au cours de cette période, les mobilités sociales se sont donc accrues.

Depuis la fin des années 1970, cette situation semble terminée, on observe de plus en plus de phénomènes d'hérédité sociale.



Hérédité sociale :

On parle d'hérédité sociale pour qualifier une situation dans laquelle les enfants occupent les mêmes positions sociales que leurs parents, avec des professions similaires.

Pour différentes raisons, la plupart des individus occupent aujourd'hui une position proche de celle de leurs parents : notamment parce que, comme l'a montré le sociologue Pierre Bourdieu, le capital économique, culturel et social (relations pouvant apporter différents types d'aides telles que des informations sur l'ouverture d'un poste, ou un « piston ») est largement transmis de parent à enfant.



Ce mécanisme qui entretient la rigidité est ce qu'il a appelé la **reproduction sociale**.



- · Le phénomène d'hérédité sociale est l'observation détaillée de ce qui se transmet de parent à enfant ;
- · La reproduction sociale est le mécanisme qui conduit à la rigidité (la façon dont se transmettent les ressources).

La plupart des travaux sur la reproduction sociale montrent que la France d'aujourd'hui est moins « fluide socialement » qu'il y a une quarantaine d'années.

SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 7 sur 16

→ Alors que les chances pour un enfant d'accéder à une position différente et mieux valorisée que celle de ses parents avaient augmentée jusqu'aux années 2000, elles diminuent de nouveau depuis cette période.

Nous nous arrêterons sur l'état de la mobilité sociale au tournant de cette évolution, avec la table de destinées de 2003.



Pour lire une table de destinées, l'un des premiers réflexes à avoir est de regarder la ligne diagonale, c'est-à-dire les cas agriculteur/agriculteur; cadre/cadre; employé/employé, etc.

Si, pour chaque colonne, le chiffre le plus important se situe au niveau de la ligne de la même PCS, alors cela signifie que la tendance à la reproduction est forte pour cette catégorie. Plus les chiffres positionnés sur la diagonale sont élevés, plus la société est soumise à ce phénomène de reproduction sociale.

Si, au contraire, les pourcentages de la diagonale ne sont pas plus importants que ceux du reste du tableau, cela signifie que la société est relativement mobile.

Table de destinée		PCS du fils							
		agriculteurs	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	cadres, professions intellectuelles supérieures	professions intermédiaires	employés	ouvriers	total	
		25	8	9	19	7	32	100	
PCS du père	artisans, commerçants et chefs d'entreprises	1	20	22	23	10	24	100	
		1	8	46	26	9	10	100	
		1	8	25	31	12	23	100	
		1	7	16	26	17	33	100	
	ouvriers	1	7	9	23	12	48	100	

C SCHOOLMOUV Source : Insee, données 2015, hommes agés de 30 à 59 ans

Sur la diagonale du tableau, on constate que :

- $\circ 25\%$ des fils d'agriculteurs sont eux-mêmes agriculteurs ;
- $\circ~20\,\%$ des fils d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise le deviennent aussi ;
- \circ 46 % des fils de cadres deviennent eux-mêmes cadres ;
- \circ 17 % des fils d'employés sont à leur tour employés ;
- \circ 48 % des fils d'ouvriers sont à leur tour ouvriers.

Ce sont tendanciellement les pourcentages de la diagonale qui sont les plus importants, ce qui laisse penser que la société française est soumise à une assez forte reproduction sociale. Cependant, si l'on regarde les choses en détail, on se rend compte que la situation est plus complexe, puisqu'elle varie selon les PCS et qu'elle dépend aussi d'évolutions structurelles sur lesquelles nous nous arrêterons dans la partie suivante.

Évolutions structurelles et formes de fluidité sociale : ce qu'il y a derrière la mobilité observée

(a.) Les différents concepts et formes de la mobilité sociale

La mobilité sociale concerne les individus mais aussi les collectifs. Parler de mobilité soulève deux questions que nous placerons au cœur de notre étude :

- celle de l'ascenseur social, autrement dit le fait de déterminer si une société permet à ses membres d'améliorer leur situation sociale;
- celle du **destin** qui consiste à se demander si les individus sont seuls responsables de leur propre trajectoire sociale, en matière d'évolution professionnelle par exemple.

Les tables, que nous avons déjà étudiées dans la première partie de notre cours, permettent d'observer des mobilités d'une génération à l'autre, c'est-à-dire la **mobilité intergénérationnelle**.



SchoolMouv.fr SchoolMouv: Cours en ligne pour le collège et le lycée 9 sur 16

Mobilité intergénérationnelle :

La mobilité intergénérationnelle désigne le changement de position sociale d'un individu par rapport à son origine sociale.

Mais cette mobilité existe aussi à l'échelle d'une seule génération : un individu peut occuper une position et un statut social différents au début, au milieu et à la fin de sa carrière. On parle alors de **mobilité** intragénérationnelle, c'est-à-dire à l'intérieur d'une génération.



Mobilité intragénérationnelle :

La mobilité intragénérationnelle désigne le changement de statut social d'un individu au cours de sa carrière professionnelle.

Il convient en outre de distinguer la **mobilité horizontale** de la **mobilité** verticale.



Mobilité horizontale :

La mobilité horizontale est due à un changement de profession, mais qui n'affecte pas la position dans la hiérarchie sociale. Par exemple, un e contremaître de chantier devient chef fe de rayon dans un magasin.

Mobilité verticale:

La mobilité verticale est due à un changement de profession, qui affecte la position dans la hiérarchie sociale. Par exemple, un e ouvrier ère qui devient contremaître de chantier.

Quand elle est verticale, la mobilité peut être une forme de progression sociale ou, au contraire, de régression.

→ On parle de mobilité ascendante et de mobilité descendante.



Mobilité ascendante :

La mobilité ascendante qualifie la position sociale d'un individu quand elle est supérieure à son origine sociale.

Mobilité descendante :

La mobilité descendante qualifie la position sociale d'un individu quand elle est inférieure à son origine sociale.



Il sera par exemple question de mobilité ascendante pour un e fils fille d'ouvrier ère qui devient enseignant e, et descendante pour le cas inverse.



La sociologie est une discipline scientifique qui ne cherche pas à émettre de jugement de valeur. Les termes « ascendant » et « descendant » ou « supérieur » et « inférieur » ne visent pas à déconsidérer certaines professions, mais à souligner que les différents statuts et professions s'inscrivent dans un système de domination sociale dans lequel certaines positions sont privilégiées, d'autres moins.



Qu'elle soit ascendante ou descendante, la mobilité sociale s'explique également en rapport à l'évolution de la société.

Par exemple, si de moins en moins de fils·filles d'agriculteur·rice·s deviennent à leur tour des agriculteur·rice·s, cela s'explique essentiellement par le recul du secteur primaire au profit du secteur secondaire et, en majorité, au profit du secteur tertiaire.

Dans les faits, il y a bien ici une mobilité, mais elle dépend moins de la capacité des membres du groupe à s'écarter ou non de leur origine sociale que de l'évolution globale de la structure socio-économique.

→ On parle alors de **mobilité structurelle**.



Mobilité structurelle :

La mobilité structurelle est une forme de mobilité sociale qui résulte de changements de la structure socio-économique (secteur de l'économie qui disparaît ou se restreint, autre secteur qui devient plus important, etc.).

Enfin, la mobilité peut être brute ou nette.



La mobilité observée dans les statistiques des tables de mobilité est une mobilité brute. Mais, étant donné qu'une partie de cette mobilité est structurelle, elle ne reflète pas forcément les chances de changer de position sociale offertes aux individus d'une société.

Pour reprendre l'exemple précédent, si l'on voit relativement peu de fil·le·s d'agriculteur·rice·s devenir agriculteur·rice·s à leur tour, ce n'est pas nécessairement parce qu'ils·elles disposent d'un large choix de carrières, mais parce que les besoins de l'agriculture en main-d'œuvre se sont réduits au cours du XX^e siècle

Pour se faire une idée des possibilités de mobilité offertes par une société, les chercheur·se·s soustraient donc la mobilité structurelle à la mobilité brute pour évaluer le niveau de la mobilité nette.



Mobilité nette :

La mobilité nette est obtenue en soustrayant la mobilité structurelle à la mobilité brute (mobilité nette = mobilité brute — mobilité structurelle). Elle correspond uniquement à la capacité d'une société à permettre aux individus de changer de position sociale, au-delà des changements socio-économiques.



Aujourd'hui, l'analyse en termes de **fluidité sociale** est privilégiée par rapport à celle centrée sur la mobilité nette.

La **fluidité sociale** permet d'éviter que la mobilité nette, qui intéresse pourtant en premier lieu le sociologue, ne soit qu'un résidu (c'est-à-dire, une différence entre mobilité brute et mobilité structurelle).

→ Le couple « mobilité observée / fluidité sociale » se substitue donc de plus en plus à la distinction antérieure entre mobilité structurelle et mobilité nette.

La mesure de la fluidité sociale se fait grâce à la **méthode des odds ratio** (rapport des chances relatives), introduite dans la sociologie francophone par Louis-André Vallet.

Les odds ratios évaluent le rapport des chances de plusieurs catégories d'accéder à une position. Cela permet de comparer des trajectoires indépendamment des mutations de la structure sociale : si un fils de cadre a 27 fois plus de chances de devenir cadre plutôt qu'ouvrier par rapport à un fils d'ouvrier en 2003, et seulement 19 fois plus en 2015, c'est que la fluidité sociale s'est accrue indépendamment de l'évolution du nombre d'ouvriers et de cadres.

- → Un progrès de la fluidité sociale signifie que la « force » du lien statistique entre origines et destinées s'affaiblit, c'est-à-dire que les inégalités sociales d'accès aux différentes positions sociales se réduisent.
- b. Les formes de mobilité dans la société française

Globalement, la mobilité brute est stable sur les 40 dernières années : environ $65\,\%$ des hommes de 40 à 59 ans n'occupent pas la même position

professionnelle que leur père. Mais cette mobilité brute s'explique en grande partie par l'importance de la mobilité structurelle : les évolutions du marché du travail ont alimenté des changements de positions sociales. La tertiarisation de l'économie (augmentation des services), l'ouverture européenne, le développement des nouvelles technologies, ont bouleversé la façon de produire et les besoins de main-d'œuvre. Ainsi, en 2003, la mobilité structurelle représentait $40\,\%$ de la mobilité brute. La mobilité nette concerne donc une minorité de la population.

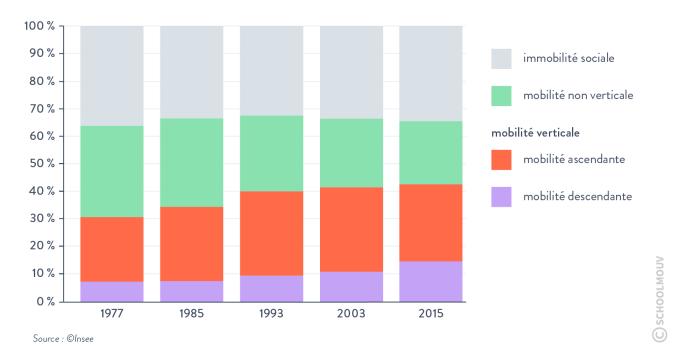


Par ailleurs, la mobilité se joue le plus souvent entre PCS proches.

→ Il est plus simple de passer de profession intermédiaire au statut de cadre, plutôt que de profession intermédiaire au statut d'artisan. De même, un e ouvrier ère peut plus facilement devenir employé e que cadre.

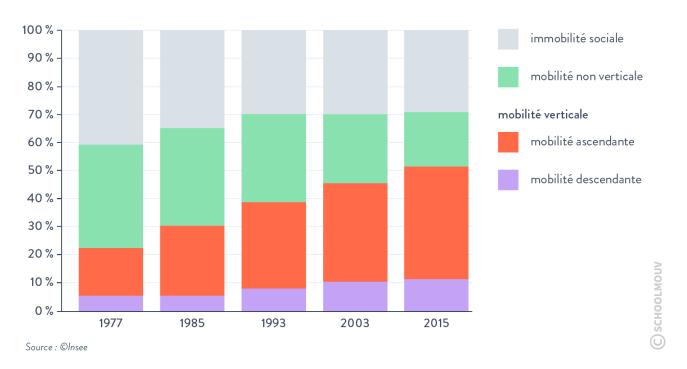
Ce sont en fait surtout les accès aux statuts supérieurs qui sont inégaux : les ouvrier·ère·s, les agriculteur·rice·s et les employé·e·s en sont quasiment exclu·e·s. Ainsi, seuls $9\,\%$ des fils d'agriculteurs deviennent cadres et $4\,\%$ des fils d'ouvriers deviennent artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Pour les hommes, de façon générale, la mobilité ascendante décroît sur les dernières années au profit de la mobilité descendante, comme le montre le graphique suivant :



SchoolMouv.fr

L'évolution est différente pour les femmes lorsqu'on compare leur statut à celui de leurs mères, en raison de l'intégration progressive des femmes dans les hiérarchies professionnelles sur les dernières décennies :



Cependant, si l'on compare les femmes à leurs pères, la situation est assez proche de celle des hommes : la mobilité descendante est plus fréquente aujourd'hui qu'il y a vingt ans, et la mobilité ascendante, plus rare.

Mobilité sociale observée par rapport au père

	ensemble	femmes	hommes
mobilité sociale ascendante	23,9 %	21,2 %	26,8 %
immobilité sociale (même catégorie que le père)	32,8 %	30,5 %	35,2 %
mobilité sociale descendante	21,7 %	26,9 %	16,3 %
mobilité de statut	21,6 %	21,4 %	21,7 %
ensemble	100 %	100 %	100 %

Source: Insee, enquête FQP 2014-2015

Globalement, on s'aperçoit que derrière une mobilité brute, en apparence élevée et stable, se cache une réalité plus complexe. Les chances d'accéder à des positions sociales plus élevées que celles des parents sont très inégales selon l'origine sociale à laquelle on appartient.

Conclusion:

La mobilité revêt un sens particulier en sociologie. Il en existe plusieurs formes : intergénérationnelle ou intragénérationnelle, horizontale ou verticale, ascendante ou descendante, brute ou nette, ou encore structurelle. Pour la mesurer, on utilise des tables de mobilité qui sont de deux sortes : les tables de destinées indiquent le devenir des individus, elles se lisent en colonnes ; les tables de recrutement se lisent en lignes et illustrent l'origine des personnes actives, par PCS. Ces outils ont des avantages et des inconvénients, mais ils permettent d'avoir une photographie approximative de la fluidité sociale d'une société. Depuis une quarantaine d'années, certains considèrent que la France fait face à une situation d'immobilité sociale, qui conduit à des situations de reproduction et d'autorecrutement. La réalité est plus compliquée, car c'est en fait la mobilité structurelle qui entre en jeu, ainsi que les différences entre chaque catégorie sociale.